



VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Histoire-géographie

ENSEIGNEMENT

COMMUN

HISTOIRE : ÉTATS ET SOCIÉTÉS EN MUTATIONS (XIX^E SIÈCLE – 1^{ÈRE} MOITIÉ DU XX^E SIÈCLE)

PREMIER THÈME : HOMMES ET FEMMES AU TRAVAIL EN MÉTROPOLE ET DANS LES COLONIES FRANÇAISES

Thème 1

Le monde du travail connaît de profondes transformations dans un contexte d'industrialisation*, d'urbanisation, de développement de l'instruction publique* et de formation professionnelle.

- Le travail de la terre constitue le premier secteur d'activité en France : l'agriculture* est le secteur d'emploi dominant jusqu'aux années 1930. Fermiers, petits propriétaires, salariés agricoles, journaliers et travailleurs sans terre, domestiques composent un monde diversifié caractérisé en partie par la pluriactivité (paysans-ouvriers, paysans-artisans). Dans l'entre-deux-guerres, la mécanisation gagne progressivement les campagnes ainsi que l'usage des premiers engrais chimiques, amorçant ainsi des transformations dans le travail de la terre.
- Dans les villes comme dans les campagnes, les métiers de l'artisanat* évoluent sous l'effet des nouvelles techniques et de la concurrence de l'industrie. Le développement du chemin de fer et l'amélioration des routes, la crise économique de la fin du XIX^e siècle et l'essor de la domesticité dans la bourgeoisie urbaine accentuent l'exode rural*.
- Le travail à l'usine* apparaît au XIX^e siècle. Les ouvriers connaissent de longues journées de travail, notamment dans les filatures et les mines avec des salaires très bas. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ils s'organisent en syndicats* qui conduisent les premières luttes sociales. Dans le premier tiers du XX^e siècle, le monde de l'industrie est marqué par la rationalisation du travail avec le développement du travail à la chaîne.
- Les mouvements politiques (anarchistes, socialistes, catholiques sociaux, républicains) se saisissent de la question sociale*. Les salaires et les droits sociaux* progressent, mais les inégalités entre hommes et femmes subsistent.

- Au XIX^e siècle, des lois limitent le travail des enfants et établissent l’instruction primaire obligatoire. En 1906 est créé le ministère du Travail. Dans les années 1920, les lois sur les assurances sociales permettent d’améliorer les conditions de vie des salariés. Sous le Front populaire, l’État intervient plus activement dans les négociations entre salariés et patrons.
- L’accroissement du nombre de fonctionnaires, d’employés de bureau et de commerce illustre le développement des bureaux dans les entreprises, l’essor du commerce et la croissance de l’État à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle; ces transformations contribuent à la féminisation des emplois*.
- Dans les colonies françaises coexistent le travail traditionnel de la terre et celui des grandes plantations*. Les chantiers entrepris par l’État colonial (entretien des routes, construction de chemin de fer, construction d’édifices...) mobilisent la main-d’œuvre locale selon différentes modalités.

Notions et mots-clés

- Agriculture *
- Artisanat *
- Droits sociaux *
- Exode rural *
- Féminisation des emplois *
- Industrialisation *
- Instruction publique *
- Question sociale *
- Syndicat *
- Usine *
- Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation
- Empire colonial
- Esclavage

Capacités

- **Construire** une frise chronologique identifiant les acteurs de la question sociale, leurs modalités d’action et les principales avancées sociales sur la période étudiée (métropole et colonies).
- **Contextualiser** une/des œuvre(s) mettant en scène des femmes ou des hommes au travail pour conduire une analyse historique.
- **Raconter** individuellement ou collectivement le quotidien d’une femme ou d’un homme au travail au XIX^e siècle ou dans la première moitié du XX^e siècle à partir de recherches dans la région du lycée des élèves (écomusées, musées et patrimoine industriel, agricole, archives locales, mémoires orales et récits ouvriers par exemple).

Repères (en italique ceux vus au collège)

- 1831 : Révolte des canuts lyonnais.
- 1848 : *Ateliers nationaux et seconde abolition de l’esclavage en France.*
- 1864 : Reconnaissance du droit de grève.
- 1881-82 : *Lois Ferry : Jules Ferry et l’école gratuite, laïque, et obligatoire.*
- Décret de création des premières écoles nationales professionnelles.
- 1884 : Loi Waldeck-Rousseau sur le droit de se réunir en syndicat.
- 1898 : Loi sur l’indemnisation des accidents du travail.
- 1901 : Loi sur le droit d’association.
- 1919 : Loi Astier sur l’enseignement technique.
- 1928 : Loi sur les assurances sociales.
- 1936 : *Front populaire, lois sociales, accords de Matignon et réformes de Jean Zay.*
- 1946 : Loi Houphouët-Boigny, abrogation du travail forcé dans les colonies.

Lien avec l’histoire : « **Métiers, compagnons, compagnonnage et chef- d’œuvre au XIX^e siècle** » (classe de seconde)

Lien avec le français : « **Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques** » (classe de première) et « **Dire, écrire, lire le métier** » (co- intervention)

Retrouvez éducol sur



Ce thème est centré sur les hommes et femmes au travail en France de 1800 à 1950, soit une période d'un siècle et demi s'étirant du début du XIX^e siècle jusqu'à l'après Seconde Guerre mondiale. Plus précisément, il s'agit d'appréhender le travail par ces acteurs dans une période marquée par de profondes transformations sous le double effet des révolutions industrielles et de l'urbanisation.

En métropole, le monde du travail recouvre une très grande diversité de situations — travail de la terre, travail artisanal, travail industriel usinier, travail de bureau, travail marchand, travail de domesticité... — et de lieux : champs, atelier, usine, mine, bureau, magasin, domicile, etc. Le travail mobilise de larges pans de la société : les hommes, les femmes mais aussi les enfants ou les vieillards selon les périodes et les circonstances.

Dans les territoires d'outre-mer conquis et administrés par la France, le travail s'inscrit dans le cadre du système colonial et de sociétés dominées et exploitées.

Thème d'étude

Enjeux et finalités problématisés

Les historiens ont montré que le travail occupe une place centrale dans les sociétés d'Europe occidentale et dans la société française en particulier pendant la période considérée. À la croisée de l'histoire économique et sociale, de l'histoire culturelle et de l'histoire politique, le monde du travail est marqué par de profondes transformations.

Il s'agit donc de montrer l'ampleur de ces mutations dans les différentes sphères du monde du travail en métropole et d'étudier leurs répercussions sur la société française. Parmi les mutations, on pourra retenir la modernisation du monde agricole, l'adoption de nouveaux modes de production, l'émergence d'un monde ouvrier, l'expansion du salariat et la tertiarisation de l'économie, notamment avec l'affirmation du rôle de l'État et de la bureaucratie des entreprises. L'organisation du travail fait évoluer le rapport au travail, le quotidien vécu par des millions d'hommes et de femmes. Le processus à l'origine de ces bouleversements est l'industrialisation qui introduit de nouveaux modes de production et aboutit à la formation de la classe ouvrière. C'est à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle qu'émerge progressivement la figure du « prolétaire » c'est-à-dire l'ouvrier d'usine accomplissant un travail spécialisé (donc peu qualifié), hiérarchisé (donc peu autonome) et rationalisé, dont l'identité ouvrière est marquée et façonnée par des actions collectives. Travaillant sur des machines, les ouvriers d'usine, sans qualification et mal payés, forment l'essentiel de la main-d'œuvre industrielle. Toutefois, la rationalisation du travail ne se généralise pas vraiment avant l'Entre-deux-guerres.

Cependant, ces mutations complexifient le monde du travail car, à côté du changement des structures productives et des modes d'organisation, se perpétuent aussi les procédés de production hérités du XVIII^e siècle. L'atelier artisanal coexiste avec la grande entreprise, les travailleurs indépendants voisinent avec les salariés, la grande industrie coexiste avec la proto-industrie, l'ouvrier se fait paysan quelques mois dans l'année, il se différencie difficilement de l'entrepreneur au XIX^e siècle dans certains métiers, etc. Les historiens ont montré qu'il existait des industrialisations c'est-à-dire une grande diversité de cheminements dans les processus d'industrialisation selon les époques et selon les lieux.

Retrouvez éducol sur



Le thème amène également à réfléchir sur la place et le rôle des femmes dans la société. Le travail des femmes n'est pas une nouveauté : bien qu'invisibles dans les statistiques, les femmes jouent un rôle clé dans des exploitations agricoles qui sont d'abord fondées sur le travail familial. Elles jouent aussi un rôle fondamental dans la proto-industrie (ou le *Domestic System*) avec le travail de tissage pour des marchands urbains, complément de revenu souvent indispensable au foyer. Les femmes sont également présentes dans les villes comme domestiques de maison ou ouvrières. L'industrialisation, aiguillée par la rationalisation dans les processus de fabrication, trouve dans les femmes une main-d'œuvre peu qualifiée, peu chère et docile. La période étudiée est marquée par le développement du salariat féminin. La féminisation de certains emplois se trouve amplifiée par la pénurie de main-d'œuvre masculine lors de la Première Guerre mondiale et par la création de nouvelles branches professionnelles en lien avec l'essor des emplois administratifs et la tertiarisation de l'économie. Quelques statistiques suffisent à prouver le rôle des femmes dans le monde du travail et ce bien que les métiers les plus qualifiés leur soient encore inaccessibles. En 1921, les femmes représentent 42 % de la population active (il faut attendre les années 1960 pour retrouver un tel taux). Par ailleurs, le taux d'activité de la population féminine en France, restreint aux professions non agricoles, se situe parmi les plus élevés du monde (23 % hors population agricole, 34 % en comptant les agricultrices). Ce taux n'est dépassé que par celui du Royaume-Uni (au développement industriel plus rapide que celui de la France) et de la Suisse (27 %). Vers 1930, la part des femmes dans la population active non agricole française (34 % en 1931) avoisine celle de la Suisse (37 %), et précède celle du Royaume-Uni (31 %) et de l'Allemagne (30 %).

De même, les besoins de main-d'œuvre conduisent à faire appel à des immigrés pour le travail dans les mines, les usines ou les champs. Les immigrants qui arrivent dans notre pays à compter du milieu du XIX^e siècle viennent compenser une faible croissance démographique et les besoins des villes. Dès le XIX^e siècle, leurs origines géographiques sont diverses : Belgique, Europe du sud (Italie), Europe centrale et de l'est (Polonais, Juifs de l'Empire russe, Tchèques, Slovaques), populations de l'empire colonial (d'Algérie ou d'Indochine par exemple), etc. Cette main-d'œuvre immigrée, indispensable, peut se trouver au cœur de débats, notamment lors de crises économiques, comme le montre la loi du 10 août 1932 « protégeant la main-d'œuvre nationale » votée par tous les partis sauf les communistes.

La « question sociale », expression apparue dans les années 1840 pour désigner l'ensemble des interrogations liées à la misère ouvrière (baisse des salaires réels des années 1820 jusqu'au Second Empire, dégradation des conditions de vie de la population rurale comme urbaine) nourrit les débats politiques dans un contexte de faible intervention sociale de l'État. Quelles réponses en paroles et en actes les responsables politiques, mouvements politiques et syndicats apportent-ils à cette question ? L'associationnisme, les combats du mouvement ouvrier, menés notamment lors des grèves, et les avancées de la législation sociale (cf. repères), témoignant du développement de l'État social au début du XX^e siècle, aboutissent à une amélioration relative de la condition ouvrière. Il s'agit de faire prendre conscience aux élèves que ces lois relatives au travail, récentes dans l'histoire et assimilées à des conquêtes sociales, obéissent à une stratégie de régulation de l'ordre industriel. La période se clôt sur les premières réalisations de l'État providence. Si le temps le permet, le professeur pourra souligner les débats à l'intérieur du mouvement ouvrier sur la façon d'améliorer la condition ouvrière : ils ont opposé tenants de la réforme et partisans de la révolution.

Retrouvez éducol sur



Dans les colonies françaises, aux réalités diverses, le système colonial mis en place sert les intérêts économiques des colons et de la métropole : il s'agit de mettre en valeur et d'exploiter les richesses et de faciliter leur exportation en direction de la métropole. Ainsi, la mise en valeur prend la forme de plantations, de mines, d'infrastructures de transport et d'infrastructures urbaines.

L'appel à la main-d'œuvre locale dans ces territoires conduit à une grande diversité de situations : travail forcé (prestations, portage), travail libre de courte durée, souvent journalier, qui n'est que très peu réglementé et travail contractuel, de longue durée, théoriquement libre lui aussi, qui est régi par de très nombreux décrets et arrêtés. La création de la Société des Nations et de l'Organisation internationale du travail font évoluer la réglementation du travail forcé. Toutefois, la France ne ratifie la convention internationale limitant le travail forcé que tardivement et partiellement (1937). Le travail forcé perdure jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale bien que des réglementations soient prises pour encadrer le travail dans chaque colonie. Dans la continuité de la conférence de Brazzaville (30 janvier-6 février 1944), il faut attendre 1946 pour que trois textes soient promulgués :

- la loi du 11 avril 1946, dite Houphouët-Boigny du nom de son rapporteur, qui interdit de manière définitive et complète le recours au travail forcé dans les colonies. Son article 1 dispose que « le travail forcé ou obligatoire est interdit de façon absolue dans les territoires d'outre-mer » ;
- la reconnaissance du droit syndical, faisant ainsi passer le droit du travail d'une dimension purement individuelle à une dimension également collective ;
- la création d'une véritable inspection du travail en outre-mer, organisée verticalement depuis Paris et en théorie indépendante des pouvoirs coloniaux locaux.

Enfin, ce thème permet d'aborder la question de la représentation du travail qui permet d'évoquer le regard porté par une société sur les travailleurs et travailleuses et sur le travail. On n'oubliera pas d'évoquer les questions relatives au corps ; le travail transforme et met à l'épreuve les corps des hommes et des femmes. Les entrées artistiques permettront cette approche à travers la représentation du corps au travail.

Articulation avec les autres thèmes

Le monde du travail, des métiers a été initié dans le thème de la classe de seconde intitulé « **Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIX^e siècle** ». Il offre l'occasion d'évoquer le métier ou la famille de métiers de l'élève, son histoire et ses évolutions.

Le thème peut également trouver un prolongement avec le second thème d'histoire de la classe de première « **Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)** » : ces deux conflits planétaires mobilisent en effet les hommes et les femmes en métropole et dans les colonies françaises et accélèrent des processus de transformation du travail, le propre de la guerre totale étant la mobilisation de tous les moyens au service de la guerre. En géographie, le thème peut faire écho au premier thème « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** » à partir de la dualité campagnes/villes, des transformations des paysages par l'industrie et les mouvements migratoires (exode rural, migrations pendulaires, périurbanisation).

Retrouvez eduscol sur



Par ailleurs, la question du travail dans les colonies françaises permet de réinvestir des connaissances acquises au cours du thème 1 de la classe de seconde en histoire « **L'expansion du monde connu (XV^e – XVIII^e siècles)** » (colonisation, empire, esclaves). Enfin, ces thématiques sont poursuivies dans le second thème d'histoire de la classe terminale « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** », qui continue l'étude des transformations du monde du travail (désindustrialisation, nouveaux métiers liés au développement de la robotique et des outils numériques). Les mesures sociales prises par l'État à partir des années 1880 débouchent sur l'État providence de l'après Seconde Guerre mondiale.

Contribution au programme annuel

Inaugurant le programme annuel d'histoire « **États et sociétés en mutations (XIX^e siècle – 1^{ère} moitié du XX^e siècle)** », ce thème permet de mettre en lumière les transformations économiques et sociétales de la France avant une approche plus globale dans le second thème avec les conséquences des guerres mondiales et la notion de « guerre totale » à travers la question cruciale de la main-d'œuvre et de la rationalisation du travail.

Démarche d'étude

Les entrées sont multiples et un questionnement progressif peut incarner un exemple de fil conducteur du traitement de ce thème : **Qui sont les hommes et les femmes qui travaillent ? Comment et où travaillent-ils ? Avec quels outils ? Dans quelles conditions ? Comment l'évolution de la part des hommes et des femmes selon les catégories socio-professionnelles rend-elle compte des bouleversements de la société française depuis 1800 ?**, etc.

Orientations pour la mise en œuvre

L'enseignant dispose d'une liberté pédagogique pour travailler ce thème selon le temps imparti. Les axes suivants doivent être pris en considération :

- la très grande hétérogénéité et complexité du monde des travailleurs et des univers de métiers selon les secteurs d'activité ;
- l'importance du monde rural qui représente plus de 70 % de la population française vers le milieu du XIX^e siècle. La population rurale diminue au cours de la période étudiée, mais l'agriculture reste le secteur d'emploi dominant jusqu'aux années 1930. Favorisé par la modernisation de l'agriculture (mécanisation, utilisation des engrais chimiques) et le développement ferroviaire, l'exode rural, assez lent dans les faits, alimente la croissance des villes pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre industrielle. On soulignera également le rôle majeur de l'immigration.
- la présence des artisans à la fois dans les campagnes et dans les villes ;
- la pluriactivité ;
- la question de la rémunération du travailleur ;
- les conséquences de l'industrialisation : diffusion de nouveaux modes de fabrication, passage de l'atelier à l'usine, émergence de la classe ouvrière et ses revendications, expansion du salariat ;
- les enjeux de la question sociale à travers les principales revendications et leur évolution, à travers les différentes manières de penser les transformations du travail et la portée des avancées sociales ;

- les finalités de l’instruction publique et de la formation professionnelle ;
- les conditions de travail dans les colonies françaises.

Articulation des différentes composantes (Notions et mots-clés/ Repères/Capacités)

L’entrée par les capacités guide la construction de la séquence. Outre le nécessaire réinvestissement de notions, connaissances et repères, elle permet de les approfondir et aussi d’en découvrir. Sur les 12 repères du thème, 3 ont été abordés au cycle 4.

La séquence peut commencer par l’analyse d’un document iconographique montrant une ou des personnes au travail (sans sous-estimer la place des femmes), si possible en lien avec la filière professionnelle de l’élève ou une industrie locale. Le cadre, la finalité de la tâche, les conditions de travail, la posture, les gestes professionnels peuvent constituer autant d’éléments réflexifs pour problématiser le thème.

Étudier des visuels (peintures, photographies...), des témoignages (lettres, mémoires...) permet de donner chair à ce thème tout en travaillant la compétence « **Contextualiser** » à travers la capacité « **Situer un document dans son contexte pour l’expliquer** ».

Les repères liés à des lois doivent être mobilisés pour la mise en œuvre de la capacité « **Construire une frise chronologique en identifiant les acteurs de la question sociale, leurs modalités d’action et les principales avancées sociales** » au service de la compétence « **Se repérer** ».

Pistes de mise en œuvre des capacités

Capacité « Contextualiser une/des œuvre(s) mettant en scène des femmes ou des hommes au travail pour conduire une analyse historique »

Cette capacité entre en résonance avec les objectifs de l’Éducation artistique et culturelle. Une première proposition de mise en œuvre pourrait se décliner en trois étapes : présenter, décrire et contextualiser.

Supports possibles :

- Rosa Bonheur (1822-1899), *Labourage nivernais*, dit aussi *Le sombrage* (1849), Musée d’Orsay ;
- Jules Breton (1827-1906), *Le rappel des glaneuses* (1859), Musée d’Orsay ;
- Gustave Caillebote, *Les raboteurs de parquet* (1875), Musée d’Orsay ;
- François Bonhommé, *Fonderie*, (vers 1864), Écomusée Creusot-Montceau ;
- Joseph Layraud, *Le Marteau-pilon*, (1889), Écomusée Creusot-Montceau ;
- Georges Dreyfus (1883-1985), *Principales productions d’origine minérale*, 1931, Musée du quai Branly ;
- Étienne-Adolphe Hastrel de Rivedoux, *Le shéga, danse des noirs* (1847), Musée historique de Villèle, La Réunion.

La description doit permettre de dégager les conditions de travail, la représentation des corps. Des documents annexes, tels règlements intérieurs d’usine, part des ouvriers au sein de la population qui travaille, permettent de contextualiser l’œuvre retenue. La confrontation des deux œuvres précitées offre l’occasion de mettre en évidence des

points communs (univers masculin, branche professionnelle, travail physique), mais aussi des différences qui illustrent les évolutions du travail ouvrier (nombre d'ouvriers à la manœuvre, dimensions du lieu, guidance d'un contremaître).

Cette même capacité pourrait être mise en œuvre à partir d'extraits des deux ouvrages suivants :

- *Mélancolie ouvrière*, une biographie de Lucie Baud, ouvrière de la soie dans le Dauphiné entre 1883 et 1906, rédigée par Michelle Perrot, historienne du travail et des femmes ;
- *Journal d'usine*, dans lequel la philosophe Simone Weil témoigne de son expérience d'ouvrière aux usines Alsthom puis Renault dans les années 1934-1935.

En fonction du profil de la classe, la mise en œuvre de la capacité « **Contextualiser une/ des œuvre(s) mettant en scène des femmes ou des hommes au travail pour conduire une analyse historique** » peut se décomposer en quatre étapes au cours desquelles il est possible de simplifier la tâche à réaliser ou de fournir un étayage aux élèves les plus fragiles :

1. recherche documentaire sur le contexte historique et social et réflexion sur la nature de l'œuvre (biographie, témoignage, roman, statut du document en histoire, fiction et histoire) ;
2. lecture et analyse des extraits de chaque ouvrage selon les trois axes suivants : leurs premiers jours à l'usine, les conditions de travail et leurs combats de femme et d'ouvrière ;
3. relevé des points communs et des différences ;
4. évaluation axée sur le quotidien professionnel et le combat pour améliorer la condition ouvrière d'une de ces deux femmes.

Cette mise en œuvre peut être étayée par un groupement de textes en français pour l'objet d'étude « **Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques** » et des œuvres picturales comme *Usine de fabrication d'armement à Lyon : les tours* (vers 1916) d'Édouard Vuillard ou *La Rentrée des ouvrières* (1905) de Théophile-Alexandre Steinlen.

Capacité « Raconter le quotidien d'une femme ou d'un homme au travail au XIX^e siècle ou dans la première moitié du XX^e siècle »

Menée à titre individuel ou collaboratif, cette capacité doit faire l'objet de recherches locales. Dans un premier temps, il faut déterminer les éléments qui serviront de base pour raconter le quotidien d'une personne au travail : métier, sexe, époque, lieu. Les informations validées doivent être sélectionnées pour rendre compte dans un récit organisé du « travail vécu ». Les références suivantes peuvent être exploitées dans cette perspective :

- Michelle Perrot, « Le témoignage de Lucie Baud, ouvrière en soie », *Le Mouvement social*, éd. L'Atelier, n°105, 1978 ;
- Simone Weil, *La Condition ouvrière*, 1937, Gallimard, « Folio », 2002 ;
- la collection « La Vie quotidienne » aux éditions Hachette évoque des métiers (les domestiques, le médecin de province, les paysans bretons, les mineurs, les canuts, les employés des chemins de fer), des lieux (les Antilles françaises, le Nord) et des périodes (le Second Empire, le Front populaire).

Enfin, un travail consacré à l'entreprise Michelin en Auvergne et en Indochine pourrait servir de fil conducteur pour mettre en œuvre les trois capacités. La tâche finale menée en binôme serait de raconter le récit à double voix d'un salarié auvergnat et d'un salarié indochinois.

Références bibliographiques et sitographiques

- Éric Panthou, Trinh Tu Binh, *Les Plantations Michelin au Viêt-nam : une histoire sociale 1925-1940 - Phu-Rieng : récit d'une révolte*, éditions La Galipote, 2013 ;
- Pierre-Antoine Donnet, *La Saga Michelin*, Le Seuil, « L'histoire immédiate », 2008 ;
- Michelin en Indochine : [sources et documents](#) ;
- [les plantations Michelin au Viêt-nam](#), un résumé ;
- [l'entreprise Michelin](#).

Un dossier documentaire avec des témoignages, des articles de presse, des photographies sur Michelin en Auvergne et en Indochine serait ainsi réalisé autour des trois axes suivants :

- l'organisation scientifique du travail ;
- le cadre de vie des ouvriers ;
- les revendications et les luttes de ces ouvriers.

Il serait également possible sur la base des mêmes documents de confronter les points de vue des ouvriers et celui de la direction de Michelin.

Un travail comparatif similaire pourrait être envisagé sur la thématique d'ouvriers travaillant à la construction d'une voie ferrée en métropole et dans les colonies (par exemple la ligne Congo-Océan inaugurée en 1934 permettant de relier les territoires situés à l'intérieur de l'Afrique équatoriale française (AEF) à l'océan Atlantique) ou sur celle d'ouvriers dans une ficellerie ou corderie en métropole et dans une sisaleraie au Sénégal.

Place du numérique

L'outil numérique a toute sa place pour la mise en œuvre de deux des trois capacités :

- pour « **Construire une frise chronologique en identifiant les acteurs de la question sociale, leurs modalités d'action et les principales avancées sociales** », le numérique peut être mobilisé en tant qu'outil de représentation graphique. Certains logiciels permettent d'insérer des visuels pour favoriser la mémorisation ;
- pour « **Raconter le quotidien d'une femme ou d'un homme au travail au XIX^e siècle ou dans la première moitié du XX^e siècle** », les recherches sur la région du lycée des élèves peuvent être effectuées sur Internet (site de musées, archives locales par exemple).

Contributions du thème aux approches pluridisciplinaires

Ce thème offre l'occasion de travailler à partir de supports visuels, notamment des œuvres d'art, avec la capacité « **Contextualiser une/des œuvre(s) mettant en scène des femmes et des hommes au travail** ». Parmi les peintres de la ruralité, on peut citer Jules Breton, Julien Dupré, Léon Lhermitte et Jean-François Millet. Le travail artisanal et industriel a été représenté dans des œuvres de François Bonhommé, Gustave Courbet, Edgard Degas et Joseph Layraud.

En lien avec le programme de français, l'objet d'étude « **Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques** » permet l'étude de textes de Balzac (romans de la *Comédie humaine*), Zola (*Le Ventre de Paris*, *La Bête humaine*, *La Terre*, *Germinal*, *Au bonheur des dames*, *L'Assommoir*), Jules et Edmond Goncourt (*Germinie Lacerteux*) ou Émile Zola (*La Vie d'un simple*). La lecture d'œuvres romanesques, notamment avec le roman réaliste, trouve son prolongement dans les activités de co-intervention avec la perspective d'étude « **Dire, écrire, lire le métier** ».

Enfin le premier thème du programme d'enseignement moral et civique « **Égaux et fraternels** » est l'occasion d'aborder les inégalités persistantes dans le monde du travail entre hommes et femmes.

Écueils à éviter

- Traiter les révolutions industrielles en tant que telles.
- Privilégier un secteur d'activité.
- Perdre de vue la dimension humaine du thème.
- Ne pas prendre en considération l'amplitude de la période retenue.
- Considérer le travail des femmes uniquement lors de la Première Guerre mondiale.

Pour aller plus loin

Bibliographie indicative sur le travail en métropole

Ouvrages et revues

- Alary É. (2019), *L'histoire des paysans français*, Tempus ;
- Charle C. (1991), *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Le Seuil, « Points » ;
- Dewerpe A. (1989), *Le Monde du travail en France 1800 – 1950*, Armand Colin, coll. « Cursus » ;
- Duby G. et Wallon A. (dir.) (1976), *Histoire de la France rurale*, tome 3 *Apogée et crise de la civilisation paysanne 1789 – 1914* et tome 4 *La fin de la France paysanne depuis 1914*, Le Seuil, collection « Points » ;
- Guillaume P. (1994), *Le Monde colonial XIX^e – XX^e siècles*, Armand Colin ;
- Noiriel G. (1986), *Les Ouvriers dans la société française XIX^e – XX^e siècles*, Le Seuil, coll. « Points » ;

Retrouvez éducol sur



- Perrot M. (2014), *Mélancolie ouvrière*, Le Seuil, coll. « Points » ;
- Prost A. (2019), *Les Français de la Belle Époque*, Gallimard ;
- Schweitzer S. (2002), *Les femmes ont toujours travaillé – Une histoire du travail des femmes aux XIX^e et XX^e siècles*, Odile Jacob.

Articles

- König M. (2019), « [La domesticité en Europe](#) », in [Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe](#) ;
- Letablier M.-T. (2016), « [Législation sur le travail des femmes en Europe](#) », in [Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe](#) ;
- Meron M., Maruani M., Gardey D. (2016), « [Gagner sa vie en Europe aux XIX^e et XX^e siècles : une affaire de genre](#) », in [Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe](#).

Bibliographie indicative sur le travail dans les colonies :

Ouvrages et revues

- Michel M. (1997), « La colonisation européenne », *La Documentation photographique* n° 7042, La Documentation française ;
- Bertrand R. (2016), « Colonisation – Une autre histoire », *La Documentation photographique* n° 8114, La Documentation française ;
- Tiquet R. (2019), *Travail forcé et mobilisation de la main-d'œuvre au Sénégal, années 1920-1960*, PUR.

Article

- Salvaing B. (2016), « [Travail forcé dans les colonies européennes](#) », in [Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe](#) ;

Sitographie indicative

- « [L'Histoire par l'image](#) » (études iconographiques thématiques) ;
- Le musée national de l'Histoire de l'immigration, avec une rubrique « [autour du travail](#) » ;
- Le [musée d'Orsay](#) pour les œuvres du XIX^e siècle ;
- [L'écomusée du Creusot](#) sur le patrimoine industriel ;
- Le [parc-musée de la mine](#) de Saint-Étienne.